

Influence du contexte communicationnel sur l'emploi des constructions syntaxiques de type [V.ØP.] avec les verbes croire et penser

Auphélie Ferreira

▶ To cite this version:

Auphélie Ferreira. Influence du contexte communicationnel sur l'emploi des constructions syntaxiques de type [V. @P.] avec les verbes croire et penser. Rencontres des Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage 2019, 2019, Paris, France. hal-03192665

HAL Id: hal-03192665

https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-03192665v1

Submitted on 8 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Influence du contexte communicationnel sur l'emploi des constructions syntaxiques de type [V.ØP.]avec les verbes *croire* et *penser*

Auphélie Ferreira

Université Sorbonne Nouvelle / Lattice
auphelie.ferreira@sorbonne-nouvelle.fr

RESUME

L'objectif de cet article est de montrer la nécessité de prendre en compte l'imbrication des niveaux d'analyse macro et micro, telle que présentée dans Guerin (2017), pour l'étude de la variation de la langue. Après avoir présenté les structures [V. Ø P.] avec les verbes *croire* et *penser*, il s'agira d'exposer que le choix de ces structures spécifiques varie au vue de la situation de communication et des ressources langagières à la disposition des locuteurs.

Mots-clés: approche communicationnelle de la variation – corpus oral – structure syntaxique – interaction

ABSTRACT

The purpose of this article is to bring out the necessity to take into account the intermingling levels of macro and micro analysis, as presented in Guerin (2017), for the study of language variation. After introducing the structures [V. Ø P.] with the verbs *to believe* ("croire") and *to think* ("penser"), we will highlight that the choice of those specific structures may vary in view of the 'communicational proximity' and the overall language resources available to the speakers.

Key words: communicational approach to variation – oral corpus – syntactic structure – interaction

1. Introduction

La mise à disposition de données récentes, rassemblées dans le corpus MPF¹ (*Multicultural Paris French*), favorise une nouvelle approche de la variation en français. Il permet l'observation des pratiques langagières de jeunes habitant la région parisienne² et

¹ https://www.ortolang.fr/market/corpora/mpf et Gadet et Guerin (2016) pour une présentation du corpus.

Les limites de cette dénomination peu satisfaisante ont déjà été évoquées dans Ferreira (2019). Aucun équivalent qui soit totalement convenable n'a été trouvé. Toutefois, celle de « Vernaculaire Urbain Contemporain », proposée par Françoise Gadet (2017, 2018) et reposant sur la notion de Ben Rampton (2011) « Contemporary urban vernaculars », pourrait être envisagée après examen au regard des données

surtout d'intégrer les enjeux interactionnels dans une conception de la variation. Par l'analyse d'un fait particulier, la construction $[V. \varnothing P.]$ avec les verbes *croire* et *penser* illustrée en (1) et (2), et dans le cadre d'une approche « communicationnelle de la variation » (Guerin, 2017), nous souhaitons montrer qu'il est nécessaire de prendre en compte ce qui se joue au moment de l'échange entre les locuteurs dès lors que l'on s'intéresse à la variation en langue. Soit les exemples suivants :

(1) **je crois** je vais partir [MPF, Anaïs3]

(2) **il croit** il va me niquer [MPF, Roberto2c]

Dans les énoncés (1) et (2) les verbes *je crois* et *il croit* sont rattachés à des constructions verbales non précédées de l'élément qu-, contrairement aux formes considérées comme « standard » par la tradition grammaticale. La description de ces séquences soutiendra notre hypothèse centrale : l'emploi de la structure [V. \emptyset P.] est sensible au contexte communicationnel.

Nous exposerons dans un premier temps le cadre descriptif de notre étude puis quelques-unes des approches qui se sont intéressées à des emplois jugés proches de ceux que nous avons relevés en (1) et (2) : les emplois dits de « recteurs faibles » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 et Willems, 2016). Cette partie sera l'occasion de distinguer les structures syntaxiques des exemples ci-dessus. Nous montrerons que le lien entre le verbe *croire* et la construction verbale qui le suit n'est pas équivalent dans (1) et (2). Nous présenterons ensuite le corpus oral à partir duquel ont été recueillies les constructions analysées, corpus pertinent pour notre étude puisqu'il regroupe des « interactions variées tant au niveau macro (paramètres objectifs) qu'au niveau micro (paramètres relatifs à l'interaction) » (Guerin et Moreno 2015 : 68). Pour terminer, nous observerons la répartition des structures [V. Ø P.] selon des catégories établies au sein du MPF, permettant ainsi de vérifier notre hypothèse de départ.

2. LES VERBES « RECTEURSFAIBLES»: CROIRE ET PENSER

Des énoncés comme (1) ont été marginalement cités dans des études portant sur la question plus large des « verbes recteurs faibles ». Ce terme a été utilisé par Blanche-Benveniste (1989), Blanche-Benveniste et Willems (2007) et Willems (2016) pour illustrer les

langagières étudiées.

emplois suivants : « Au bout c'est l'Amérique **je crois** » ou encore « c'est attaché **je pense** à une tradition euh de la Renaissance » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 232-233).

L'analyse de Blanche-Benveniste et Willems met en évidence les caractéristiques de ces verbes que Urmson (1952) nomme « verbes parenthétiques » et à propos desquels il relève qu'ils peuvent être construits de deux manières, suivis d'une *qu*- P ou en incise, ce qu'il formule en ces termes :

"A verb, which, in the first person present, can be used, [...], followed by 'that' and an indicative clause, or else can be inserted at the middle or the end of the indicative sentence is a parenthetical verb." (Urmson, 1952 : 481)

Blanche-Benveniste et Willems (2007) décrivent ainsi les propriétés de ces verbes :

- les verbes faibles peuvent être construits de 3 façons (suivis d'une qu-P, en incise ou disjointe);
- ils semblent bloqués à la première personne de l'indicatif présent ;
- ils ont perdu en partie⁴ leur pouvoir de rection (l'équivalence avec une proforme en *le* ou *ça* tout en gardant le sens épistémique n'est pas possible⁵).

D'un point de vue sémantique, Willems (2016 : 1) note qu'il ne s'agit plus du sens premier des verbes, « leur contenu est décrit comme modal, épistémique, évidentiel ou évaluatif ». Benveniste (1965) signale déjà que dans l'exemple *je crois (que le temps va changer)*, il ne s'agit pas d'une description d'être croyant et l'opération de croire n'est pas l'objet de l'énoncé. Il s'agit d'une assertion mitigée. Certains linguistes (Apothéloz, 2003 et Andersen, 2007) assimilent même *croire* et *penser* à des adverbes dans ce type de construction.

Nous appuierons essentiellement nos analyses sur la définition de recteur faible et les critères définitoires dégagés par Blanche-Benveniste et Willems (2007) pour la description des structures relevées. Mais nous prendrons également en compte des analyses ultérieures qui pointent les limites de certains critères définissant les recteurs faibles. Compte tenu de l'hétérogénéité des structures verbales étudiées, nous verrons qu'il est nécessaire de réévaluer la notion de verbe *recteur faible* qui ne permet pas d'analyser les exemples tels que (2).

2.1. Cadre descriptif

^{3 «} Un verbe, à la première personne du présent, qui peut être suivi d'une *que-P* ou qui peut être inséré au milieu ou à la fin d'une phrase est un verbe parenthétique. »

⁴ Selon Andersen (2007) ou encore Apothéloz (2003) cette perte de capacité rectionnelle est totale.

⁵ Le critère d'équivalence ou non avec la proforme a été discuté par Gachet (2015).

Notre étude s'inscrit dans le cadre de l'Approche Pronominale (Blanche-Benveniste et *al.*, 1984) et son extension par la prise en compte des deux niveaux d'analyse que sont la micro-syntaxe et la macro-syntaxe (Blanche-Benveniste et *al.*, 1990 et 2010).

Le terme de macro-syntaxe est apparu dans le paysage de la linguistique française de façon quasi-simultanée dans le titre de deux publications consacrées à la langue parlée, élaborées indépendamment l'une de l'autre : un ouvrage dirigé par Blanche-Benveniste (*Le français parlé – Etudes grammaticales*) en 1990 et un article de Berrendonner (« Pour une macro-syntaxe ») en 1990⁶. Blanche-Benveniste en donne la définition suivante :

« ce que nous appelons macro-syntaxe [concerne] des relations qu'on ne peut pas décrire à partir des rections de catégories grammaticales »⁷ (Blanche-Benveniste, 1990 : 113).

La description se situe dans le domaine de la syntaxe, sans proposer de ponts avec la pragmatique ou l'analyse de discours :

« Nous pensons que ces dépendances ont un fondement grammatical, et qu'on peut décrire grammaticalement les relations de la macro-syntaxe, en utilisant d'autres moyens d'analyse que ceux de la rection des catégories » (Blanche-Benveniste, 1990 :114).

Des études récentes sur la subordination dans le cadre de la macro-syntaxe (Debaisieux dir., 2013) montrent en outre qu'une relation de dépendance syntaxique ne peut pas être réduite à la présence de marques morphosyntaxiques telles que les conjonctions ou les prépositions. Cette démonstration nous permettra de rendre compte du trait [V. Ø P.] dans un exemple comme (1), sans pour autant parler d'ellipse et ce alors même que l'élément *qu*-, qui est le plus souvent considéré comme montrant la dépendance grammaticale entre le verbe et la construction verbale à laquelle il est rattaché, n'est pas présent. Comme le signale Blanche-Benveniste : « les énoncés produits par les locuteurs comportent des matériaux composites de syntaxe, de prosodie, de sémantique, de pragmatique, ainsi que tout un ensemble de routines de discours » (Blanche-Benveniste, 2010 : 59).

Bien que le terme ne soit pas utilisé, la macro-syntaxe fribourgeoise avait déjà fait l'objet de travaux publiés ; par exemple Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989).

⁷ La définition sera amenée à évoluer ; nous y reviendrons.

Auphélie Ferreira

Dans la lignée de ces auteurs, nous prendrons en compte dans notre analyse les propriétés prosodiques notamment pour interroger la dépendance entre le verbe et la construction qui suit, en nous appuyant, par exemple, sur les travaux d'Avanzi (2009 et 2012).

2.2. Les différentes réalisations de ces verbes

Cette recherche a été limitée à l'étude de deux verbes : les verbes *croire* et *penser*, retenus en raison de leur grande fréquence (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 et Willems et Blanche-Benveniste, 2010)⁸.

Ces verbes connaissent quatre réalisations (Willems, 2016 : 9-11). La première réalisation, illustrée en (3), est une construction à *qu*-P dans laquelle le verbe est suivi d'une *que* phrase.

(3) **je crois que** le fossé s'agrandit avec les parisiens [*CFPP*, 18_01]

La deuxième réalisation en (4) correspond à une construction en « incise » finale, le verbe se situe en fin d'énoncé.

(4) Ça m'est arrivé deux fois **je crois** [MPF, Baligh5]

La troisième réalisation est relevée en (5), lorsque le verbe est en incise médiane.

(5) mais ils transmettent **je crois** leur croyance en l'étude ou aux études [CFPP2000, 18_01]

Dans cette réalisation *je crois* s'intercale entre le verbe *ils transmettent* et son complément *leur croyance en l'étude ou aux études*. Dans ces deux cas, en « incise » finale et médiane, nous constatons que le verbe *croire* semble fonctionner comme un commentaire, un modalisateur des propos. La quatrième réalisation est identifiée comme une construction disjointe, ce qu'illustre l'exemple (6) où le verbe *je pense* constitue une réponse.

(6) Chokri: ils sont là? Anna: **Je pense** oui [MPF, Anna17a]

D'autres verbes semblant se comporter de la même manière ont été relevés dont *avoir l'impression* dans : « j'ai l'impression chaque jour je vois de nouvelles têtes » [MPF, Anaïs1_1] ou *on dirait* avec l'énoncé « on dirait limite elle est en dépression » [MPF, Elodie1].

La terminologie de Willems (2016) a été reprise ici. Il est évident que par définition la construction incise ne peut-être qu'en milieu d'énoncé. Toutefois le choix des chercheuses se justifie par le fait que ce terme reste le plus répandu et plus englobant, et qu'il permet de rassembler deux structures qui semblent similaires. La construction où le verbe *croire* ou *penser* est en fin d'énoncé est aussi désigné par *P*, V. dans bon nombre d'études.

Auphélie Ferreira

Certaines études, Avanzi (2012) et Gachet (2015) pour les plus récentes, ont signalé une

cinquième réalisation dans laquelle le verbe est en tête d'énoncé mais non suivi d'une qu-P.

C'est le cas dans l'exemple suivant où un locuteur commente, par une incise notée en italique,

sa lecture d'un manifeste:

(7) la côte escarpée du mont Saint-pierre qui mène au village euh qui même au village connaît

des barrages chaque fois que des opposants de tous les bords mani- je crois j'ai mal lu la

phrase manifestent leur colère [PFC] (Avanzi 2012 : 276)

Nous avons relevé dans notre corpus des exemples similaires : dans (1), que nous reprenons

ici sous (8), et dans (9):

(8) Amada: Ah je sais pas encore (.) **je crois** je vais pas partir [MPF, Anaïs3]

(9) Nacer: C'est où exact?

Samir : Euh **je crois** c'était le quatorzième hein ou euh. [MPF, Nacer8]

Nous notons, qu'à l'instar des constructions à verbes faibles observées par Willems

(2016) ou Avanzi (2012), les verbes *croire* et *penser* y sont réalisés à la première personne de

l'indicatif présent. En revanche, notre corpus présente des structures qui, comme l'exemple

(2), n'ont pas encore été recensées et qui ne sont pas assimilables aux cas de recteurs faibles.

2.3. Des [V. Ø P.] qui ne sont pas des recteurs faibles

Certains emplois de ces verbes se différencient des recteurs faibles puisqu'ils ne

correspondent pas aux propriétés exposées par Urmson (1952) et Blanche-Benveniste et

Willems (2007, 2010). Nous relevons tout d'abord une diversité en termes morphologique

alors qu'une des caractéristiques des verbes faibles est justement l'absence de flexion

morphologique. Ainsi, dans (10) le verbe est la deuxième personne du singulier :

(10) Emir : Tu connais rien tu as vu qu'une vidéo et **tu crois** tu connais tout à sa vie ça y est il

a dit il s'est évadé tu tu l'as cru grâce à une vidéo [MPF, Wajih2]

Outre la flexion morphologique du verbe, qui distingue cet usage de celui des recteurs faibles

décrits comme bloqués sur la première personne, nous observons que la construction verbale

est coordonnée à une suite de verbes également à la deuxième personne, tu connais rien ; tu

6

as vu qu'une vidéo et *tu l'as cru*, et semble bien être au même niveau d'assertion de discours¹⁰. De même, en (11) *croire* paraît porter sur l'ensemble de l'énoncé qu'il introduit et a une valeur exclamative dont nous ne trouvons pas d'équivalent en emploi de rection faible.

(11) **tu crois** c'est une vie travailler au chantier toute ta vie [MPF, Wajih5]

Dans les deux exemples qui suivent, les verbes sont suivis d'un modifieur, ce qui est impossible pour les verbes faibles.

- (12) **tu crois** vraiment il va mettre cinq cents balles dans un truc [MPF, Auphelie1e]
- (13) **je pense** au contraire maintenant on commence à changer et à se dire bon voilà quoi [MPF, Sandrine2]

La présence des modifieurs *vraiment* et *au contraire* pousse à une interprétation du verbe en termes de procès cognitif, donc à une analyse du verbe de plein statut. Il ne s'agit plus d'un sens mitigateur ou de la valeur épistémique attribuée au verbe recteur faible (Willems, 2016).

Les deux exemples suivant sont produits à quelques secondes d'intervalle par la même locutrice. Nous notons que dans (14), le verbe n'est pas suivi de *que* alors qu'il l'est dans (15). Il est frappant de constater que la distribution des deux structures est identique : précédées d'un verbe de parole et suivies du même lexème verbal. De fait, les deux structures ont une même interprétation de verbe sémantiquement plein. La structure [V. \emptyset P.] semble régir la construction verbale tout autant que la structure avec *que*.

- (14) Kimia : Moi j'étais là je parlais pas mais je faisais que pleurer je parlais pas je parlais pas après ma sœur elle m'a fait vas-y parle **tu crois** on term- on t'aime pas et tout j'ai fait ben [...]
- (15) Et après elle a dit mais **tu crois que** je t'aime pas ou quoi enfin je t'aime de la même façon que j'aime ta sœur ton frère ton père ta mère [MPF, JulieT2]

Nous relevons également des cas dans lesquels la construction verbale n'est pas au présent :

(16) Ils ont remporté un truc sur ce film moi **je croyais** tu disais que dans le film ils ont remporté un truc sur le [...] [MPF, Nawal1]

Il ne s'agit pas ici d'une assertion mitigée. Le verbe joue bien un rôle au plan propositionnel et ne peut être relayé à un plan métadiscursif.

(17) genre un un jour pour me dire qu'elle était énervée elle me dit je suis ionde ioumbe ba moi **j'ai cru** elle avait fait une faute de frappe genre tu vois sur le t- un texto [MPF, Auphelie1a]

L'imparfait du verbe en (16) et la valeur d'accompli marquée avec le passé composé dans *j'ai cru* de l'exemple (17) sont incompatibles avec une interprétation en termes d'assertion mitigée.

Enfin, nous relevons une structure pour laquelle toute interprétation en termes d'assertion mitigée est impossible puisque le verbe est à la troisième personne et ne peut être en aucun cas la « manifestation de la subjectivité [qui] ne prend son relief qu'à la première personne » (Benveniste, 1965 : 264).

(18) **elle a cru** j'allais pleurer parce que je faisais pas le truc de délégué [MPF, Wajih4]

En reprenant les termes de Benveniste (1965), nous ne pouvons analyser *elle a cru* dans (18) comme un engagement (ce qui était le cas dans (8) ou (9) avec *je crois*) mais comme une simple description.

L'analyse des exemples montre que les constructions ne peuvent pas être assimilées à des cas de recteurs faibles. Elles comportent en effet les propriétés des verbes « recteurs forts » :

- (i) les verbes sont à différents temps et/ou différentes personnes, dont la « non personne »,
- (ii) ils sont compatibles avec des modifieurs, enfin
- (iii) ils sont compatibles avec l'aspect progressif.

Pour définir ces constructions, nous proposerons de reprendre la notion d'hypotaxe asyndétique. Le premier terme décrit « une période faite de propositions dites principales et de propositions qu'on considère comme subordonnées » (Steinrück, 2010 : 419)¹¹. L'adjectif asyndétique souligne le fait que la marque de liaison grammaticale entre les termes de la période est absente (Béguelin, 2010 : 4). Cette appellation permet de marquer la distinction entre ce qui relève de la relation syntaxique de dépendance et les marques morphologiques.

Nous relevons néanmoins dans notre corpus, des structures pour lesquelles les critères relevés ci-dessus ne permettent pas de trancher avec certitude en faveur d'une analyse. Les

¹¹ L'auteur note que cette appellation apparaît en fait pour la première fois en 1826 dans une grammaire allemande de la langue grecque.

cas où les verbes sont à la première personne du singulier du présent sont plus complexes à analyser car il est difficile (à ce stade de notre recherche) d'affirmer s'il s'agit du verbe en emploi recteur faible plutôt qu'en emploi d'hypotaxe asyndétique. Ainsi dans l'exemple (19)

(19) Roberto: Mais c'est peut-être parce que tu connais du monde?

Gaël : Ouais **je pense** c'est ça et que j'ai l'habitude de me balader ici [MPF, Roberto1b]

penser est à la première personne du singulier du présent et il est suivi d'un présentatif, cooccurrence fréquente avec les verbes recteurs faibles (Avanzi, 2012 : 282), ce qui pourrait constituer des arguments pour une analyse du verbe en emploi recteur faible. Néanmoins la coordination avec une complétive marquée morphologiquement par *que* et l'équivalence avec les proformes, « je le pense », « je pense ça » où *le* et *ça* reprennent « c'est parce que je connais du monde », constitueraient des indices d'une construction en hypotaxe asyndétique.

Les difficultés d'interprétation de ces types de structure sont soulignées par les diverses propositions d'analyse et de terminologie relevées à leur propos. Cette possibilité de double interprétation est commentée par Willems (2016) :

« La question reste de savoir quelle analyse proposer pour la structure *je crois il va venir* : s'agit-il d'un cas d'ellipse du *que*, le verbe continuant à régir (faiblement) la P, ou faut-il plutôt les interpréter comme des cas de parenthétiques en position initiale (Gachet, 2015) ? » (Willems, 2016 : 10).

Il nous faudra prendre en compte davantage d'exemples pour pouvoir répondre avec certitude à la question posée par Willems (2016). Néanmoins, il est évident que les deux structures illustrées en (9) et (10) présentent des propriétés différentes. Dans l'attente d'une description plus approfondie, nous nous attacherons à appréhender les constructions [V. Ø P.], sous lesquelles nous regroupons recteurs faibles et hypotaxes asyndétiques, en termes sociolinguistiques.

2. [V. Ø P.] AVEC LES VERBES CROIRE ET PENSER: DES STRUCTURES PARTICULIÈREMENT PRÉSENTES CHEZ LES « JEUNES » D'ÎLE-DE-FRANCE MULTICULTURELLE

3.1. Le corpus MPF

Les structures [V. Ø P.] qui ont été présentées sont extraites du corpus MPF. Ce corpus rassemble des données recueillies auprès de jeunes habitant la banlieue parisienne. Initialement, il vise l'étude de l'influence des langues de l'immigration sur le français pratiqué en région parisienne. Aujourd'hui il correspond à environ 1 million de mots et à environ 72 heures d'enregistrement. L'ensemble du corpus est composé d'entretiens « traditionnels », d'entretiens de proximité et de conversations naturelles entre pairs par autoenregistrement en l'absence de l'enquêteur. Une grande importance a été portée au lien et à la connivence enquêteur / enquêté (Gadet et Guerin, 2016 : 288). La sélection des informateurs s'est donc faite sur la base d'un réseau, « soit préalable aux enregistrements, soit construit pour l'occasion à travers une immersion prolongée, avec l'idée de se rapprocher de l'immédiat communicatif authentique, c'est-à-dire d'interactions entre locuteurs entretenant une réelle connivence » (Gadet et Guerin, 2016 : 288).

Les enregistrements qui le constituent ont été classés en trois catégories selon des critères internes. La première catégorie, nommée A, rassemble des entretiens dits traditionnels. Dans ces enregistrements il y a peu de connivence entre l'enquêteur et l'enquêté parce que la relation antérieure aux enregistrements est faible. Il s'agit par exemple d'enregistrements faits au début de l'immersion, ou/et parce que l'échange répond à un script plus ou moins préparé. La catégorie B renvoie aux entretiens de proximité, où le lien entre enquêteur et enquêté est plus fort que dans les enregistrements de type A. Les interactants se connaissent déjà bien mais ces interactions restent dans le cadre d'entretiens plus ou moins dirigés. Les enregistrements C correspondent à des données purement écologiques, définies comme des « évènements discursifs prenant place indépendamment des sollicitations d'un enquêteur » (Gadet 2015 : 343). Néanmoins, il est difficile de catégoriser tous les enregistrements avec certitude, notamment parce que l'attribution d'un enregistrement à un type repose « non sur des critères externes des intervenants et/ou de la situation, mais de sa qualité interne établie à travers un processus d'écoute et d'évaluation » (débit de parole, lexique...) (Gadet, 2015 : 343).

Nous choisissons, comme Moreno et Paternostro (2018), de représenter ces types d'enregistrement sur un continuum reposant sur celui proposé par Koch et Oesterreicher (2001). Les enregistrements de type A se trouvant davantage vers le pôle de la distance et ceux de type C vers celui de la proximité, comme illustré ci-dessous.

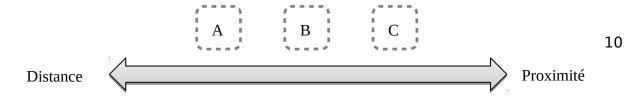


Illustration 1 : Catégorisation des enregistrements du MPF selon le continuum distance/proximité

лириене генена

Après avoir présenté notre cadre théorique, les constructions [V. Ø P.] et notre corpus d'étude, dont la répartition en plusieurs catégories permettra une analyse de la variation à un niveau micro, nous explicitons le choix d'une approche communicationnel de la variation.

3.2. Percevoir les limites d'une analyse restreinte au niveau macro

À partir d'une partie du MPF, correspondant au premier dépôt sur Ortolang soit environ 400 000 mots, une précédente étude (Ferreira, 2019) a révélé que les structures [V. Ø P.] avec *croire* et *penser* pourraient être propres à une communauté de pratiques (Eckert, 2006). En effet, suite à une comparaison entre deux corpus, nous avons observé « que la construction [V. Ø P.] semble plus présente chez les jeunes de banlieue parisienne (MPF) que chez les jeunes d'un autre milieu socio-culturel comme ceux sélectionnés dans le CFPP2000¹² habitant Paris intramuros » (Ferreira, 2019 : 49).

Conclure une telle analyse à ce stade aurait certes contribué à l'identification d'une pratique langagière des jeunes de banlieue parisienne ; mais cela aurait d'une part, participé à une trop rapide simplification des façons de parler d'un groupe de locuteurs et ainsi à une stigmatisation d'un « parler jeune » comme le rappelle Auzanneau (2015), et d'autre part, écarté une grande partie de la complexité de la variation langagière. Nous nous sommes alors demandé, au regard de la nature différente des données (conversations écologiques ou tendant vers l'écologique pour le MPF vs entretiens semi-dirigés pour le CFPP, proximité vs distance, etc.), si le contexte interactionnel n'aurait pas une large influence pour cette variable. L'analyse des productions d'Antoine, l'enquêté principal des enregistrements Auphelie1 dans le MPF, confortait cette hypothèse (Ferreira, 2019 : 50). En effet, le locuteur n'emploie pas la structure [V. Ø P.] lorsqu'il échange avec ses responsables de travail ou lorsqu'il est entretien avec l'enquêtrice, alors que la structure apparaît lorsqu'il est en famille ou entre amis. Après une analyse de l'emploi de ces structures à un niveau macro, nous souhaitons donc nous concentrer sur ce qui se passe dans l'interaction, ceci à plus grande échelle. Ce type de démarche est possible grâce au MPF et rejoint ainsi celles proposées par Gadet (2015) à propos de la notion de style, par Guerin et Moreno (2015) qui étudient des particules de discours rapportés, ou encore par Moreno et Paternostro (2018) qui travaillent sur des aspects phoniques de la langue. Toutes s'inscrivent dans une « approche communicationnelle de la variation » (Guerin, 2017) qui a pour caractéristique principale de repenser l'imbrication

¹² Voir Branca et Lefeuvre (2016) pour une présentation du corpus.

macro/micro en rappelant la nécessité de prendre en compte ce qui se passe au moment de l'interaction.

4. ANALYSE AU NIVEAU MICRO: VERS UNE COMPRÉHENSION DE LA LANGUE IN SITU

4.1. Analyse à un niveau micro de la répartition de la structure [V. Ø P.] avec je crois et je pense

La fouille des 1 million de mots du corpus MPF a été facilitée par le recours à un concordancier¹³. Une requête a été faite à partir de *je crois* et *je pense¹⁴*. Au total 867 verbes ont été relevés. L'écoute des enregistrements et la visualisation du signal sonore ont souvent été nécessaires pour l'analyse des occurrences. Les résultats obtenus à la suite de ce travail sont décrits dans les paragraphes suivants.

Les occurrences ont été répertoriées selon les types de construction des verbes *je crois* et *je pense* et les types d'enregistrements. Le tableau ci-dessous permet une visualisation des résultats.

¹³ Antconc: http://www.laurenceanthony.net/software.html

¹⁴ Nous poursuivons cette recherche pour les autres flexions verbales de *croire* et *penser* dans le cadre de notre travail de thèse.

Type de constructions	Disjointe	Incise médiane	Postposée	[V. qu-P.]	[V. Ø P.]
gistrement V	8,0%	9,0%	17,5%	59,5%	6,0%
Types d'enregistrement O B C	9,3%	7,7%	22,5%	42,3%	18,2%
	9,9%	4,9%	14,8%	59,3%	11,0%

Illustration 2 : Répartition des verbes *je crois* et *je pense* selon le type d'enregistrement et de structure

À la lecture des résultats, nous notons que (i) toutes les constructions sont représentées dans les deux ensembles de catégories. Les divers emplois de ces verbes, *je crois* et *je pense*, sont d'ailleurs assez souvent utilisés à l'intérieur d'un seul et même énoncé de français parlé, ce qu'illustrent les extraits rassemblés sous l'exemple (20). Ces constructions (dans l'ordre : incise médiane, postposée, à *qu*-P et en hypotaxe asyndétique) ont été isolées à partir d'un enregistrement de cinq minutes d'un même et unique locuteur (Antoine).

(20) là je me suis dit il jette une pâte même si elle atterrit pas sur moi **je crois** je vais péter un câble en fait [...]

comme celui qui est derrière moi là à qui j'ai mis une pression la dernière fois il a dix-neuf ans **je crois** [...]

genre je sais pas il est chelou comme type genre il est pas net tu vois genre il est vraiment pas net il genre c'est pas net genre **je pense qu**'il a des troubles psychiatrique genre [...]

c'est du faux qu'il porte **tu crois** vraiment il va mettre cinq cents balles dans un dans un truc le mec il est en formation tu crois il va mettre cinq cents balles dans [...] [MPF, Auphelie1e]

(ii) Bien que la construction [V. *qu*-P.] reste la construction majoritaire, la construction [V. Ø P.] n'est pas un phénomène marginal, elle présente d'ailleurs plus d'occurrences que les constructions en incise médiane et disjointe dans tous les types d'enregistrement.

(iii) Dans la catégorie C, 11% des verbes je crois et je pense sont en construction [V. Ø P.] contre 6% dans la catégorie A. Les structures [V. Ø P.] s'avèrent donc plus présentes dans les contextes de proximité. Toutefois, nous aurions pu penser que plus les enquêtes se rapprocheraient du pôle de la proximité selon les catégories établies, plus nous aurions observé que les locuteurs enregistrés emploieraient ce type de construction syntaxique. Or le recours à ces structures est plus important dans les enregistrements de type B (18,2%). Ce résultat ne va pas à l'encontre de notre hypothèse de départ mais a pour intérêt de mettre en avant d'une part, que ce qui se joue en interaction relève de phénomènes complexes et d'autre part, que la catégorisation établie doit être manipulée avec précaution. Plusieurs études déjà citées ont témoigné de l'influence de la connivence des interactants sur l'emploi de certaines structures et ce grâce à une analyse fine de divers faits linguistiques aboutissant, par exemple, à la conclusion que « la distribution des fonctions [des contours intonatifs] apparaît donc cohérente par rapport au continuum communicationnel et s'articule en fonction du degré d'interactivité/connivence des locuteurs » (Moreno et Paternostro, 2018 : 235). Ces études ont également montré que les « catégorisations pour une modélisation de la variation » sont difficiles mais essentielles (Guerin et Moreno, 2015 : 80).

Nous proposons dans un dernier temps, à partir de deux enregistrements, de regarder de plus près ce qui se joue au moment de l'échange. Ces observations permettront ainsi de mieux saisir ce que nous entendons par « proximité » et ce qui dans le contexte communicationnel influence le recours à ces structures.

4.2. Quelques observations à propos du contexte communicationnel

L'objectif dans ces derniers paragraphes est de s'interroger sur ce qui permet, dans le contexte communicationnel, de créer une connivence ou au contraire une distance, entre les locuteurs. Cette analyse se fera à partir de la définition de la notion de « situation de communication » proposée par Guerin (2017) et de deux enregistrements du locuteur Antoine. Nous avons comparé deux échanges qui ont un cadre spatio-temporel très proche (l'appartement d'Antoine à quelques jours d'intervalle) et les mêmes interactants (Antoine et Auphélie). Seuls les enjeux de l'échange diffèrent. Le premier enregistrement, catégorisé B, est un entretien sur le thème des façons de parler des « jeunes de banlieue parisienne » le second enregistrement, catégorisé C, est une conversation libre durant laquelle Antoine raconte sa journée. Dans le premier enregistrement Antoine n'emploie pas de structure [V. Ø P.], ce que nous avons par ailleurs déjà signalé. En revanche, il les emploie dans le second enregistrement dont est extrait le passage suivant :

(21) il lui a mis une petite pression gentiment genre / **je pense** il a capté tu vois [MPF, Auphelie1e]

Qu'est-ce qui distingue alors l'entretien et la conversation non provoquée pour les besoins de l'enquête ? Dans les deux enregistrements Antoine échange avec la même interlocutrice¹⁵ mais dans le premier elle se positionne en tant que doctorante et Antoine assume une posture de témoin, tandis que dans le second seul leur identité d'ami est en jeu. La plus grande différence entre les enregistrements réside donc dans les identités subjectives¹⁶, perçues et construites, de témoin et de chercheuse qui se cumulent à celle d'ami de longue date. À la fin de l'enregistrement de type B, Antoine s'inquiète d'avoir bien répondu aux questions de l'enquêtrice, ce qui indique qu'il prend très au sérieux son rôle d'enquêté. Ces identités subjectives, dans l'interaction, créent construites une « distance » communicationnelle et pourrait conditionner le recours aux structures [V. Ø P.]. Néanmoins, nous rappelons que nous avons davantage relevé cette structure dans les enregistrements de type B que ceux de type C. Ce paradoxe montre que les identités subjectives ne semblent pas être les seuls facteurs en jeu et qu'il est donc nécessaire de questionner davantage le lien entre le contexte communicationnel et l'usage de ces structures syntaxiques.

Cette brève observation est l'occasion de rejeter une présupposée unicité dans la façon de parler de ces locuteurs puisqu'ils sont capables de sélectionner dans leur répertoire la structure syntaxique qui leur semble adaptée à une situation donnée. Nous ne devons pas non plus conclure que seul le contexte communicationnel influence l'emploi d'une structure syntaxique.

4. CONCLUSION

Si l'analyse des structures de type [V. Ø P.] doit être développée sur un plus grand nombre d'exemples, les données sur lesquelles repose cette étude ont permis d'attester l'existence d'au moins deux structures sous cette réalisation, dont l'une possède les propriétés des verbes recteurs de plein statut. Nous avons exposé ces cas d'hypotaxe asyndétique dans une première partie. Dans une deuxième partie nous avons vu que le corpus MPF est une

¹⁵ Prendre en compte le rôle de l'enquêtrice a permis ces observations. La considérer comme personne prenant part à l'interaction est donc important, ce que montre également Padiou dans ces actes. À ce sujet Mondada (1998) invite à reconnaitre la présence de l'enquêteur, « d'en tenir compte au même titre que les acteurs sociaux présent sur le terrain plutôt que de chercher à résoudre à tout prix le paradoxe de l'observateur » (Mondada, 1998 : 40).

¹⁶ Auzanneau (2015) parle de « mobilité relationnelle »

excellente ressource pour l'observation de ces structures syntaxiques. Ainsi une analyse à un niveau macro a révélé que les jeunes de banlieue parisienne sont de grands producteurs de [V. Ø P.]. Pour éviter, comme certaines études réalisées sur la variation, « [d']exagére[r] la présupposition de l'unicité d'un « parler » ou d'un « style » (Auzanneau 2015 : 54) nous avons choisi de poursuivre nos observations à un niveau micro et ce dans le cadre d'une approche communicationnelle de la variation. Cette étude *in situ* de la langue a montré que les locuteurs emploient davantage cette structure dans des contextes de proximité (cf. enregistrements de type B et C) et qu'il existe une influence du contexte communicationnel sur le recours à ces structures. Les identités subjectives des locuteurs sont, entre autres, des éléments de ce contexte qui peuvent induire une certaine connivence entre les interactants, ce que nous avons voulu montrer dans la dernière partie de l'article.

Bibliographie

Andersen, H-L. (2007): « Marqueurs discursifs propositionnels », *Langue française*, 154, pp. 13-28.

Apothéloz, D. (2003) : « La rection dite « faible » : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum*, XXV/3, pp. 241–262.

Avanzi, M. (2009) : « La prosodie des verbes parenthétiques en français parlé », *Linx*, 61, pp. 131-144.

Avanzi, M. (2012): L'interface prosodie / Syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes, Bruxelles: Peter Lang, coll. Gramm-R.

Auzanneau, M. (2015) : « La quête des parlers ordinaires », Langage et société, 154, pp. 51-66

Béguelin, M-J. (2010) : « Noyaux prédicatifs juxtaposés », *in* M-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe : Entre dépendance et intégration*, Tome 1, Berne : Peter Lang, pp. 3-33.

Benveniste, E. (1965) : « De la subjectivité dans le langage », in *Problèmes de linguistique générale*, t. 1 : chap. 21, Paris : Gallimard, Coll. Tel, pp. 258-266.

Berrendonner, A. et Reichler-Béguelin, M-J. (1989) : « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue Française*, 81, pp. 99-125.

Berrendonner, A. (1990): « Pour une macro-syntaxe », Travaux de linguistique, 21, pp. 25-36

Blanche-Benveniste, C. (1989): « Constructions verbales "en incises" et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, 9, pp.53-73.

Blanche-Benveniste, C. (2010): *Approche du français parlé*, Paris : Ophrys.

Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J. et Van Den Eynde, K. (1984): *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris : SELAF.

Blanche-Benveniste, C., Bilger M., Rouget C., Van den Eynde K. et Mertens P. (1990) : *Le français parlé : Études grammaticales*, Paris : éd. du C.N.R.S.

Blanche-Benveniste, C. et Willems D. (2007): « Un nouveau regard sur les verbes « faibles » », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, t. CII, fasc.1, pp. 217-254.

Branca-Rosoff, S. et Lefeuvre F. (2016) : « Le Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 : constitution, outils et analyses. Le cas des interrogatives indirectes », *Corpus*, 15, pp.265-284.

Debaisieux, J-M. (dir.) (2013): « *Analyses linguistiques sur corpus, subordination et insubordination en français*, Lavoisier, Hermes Sciences.

Eckert, P. (2006): "Community of practice", in *Encyclopedia of Language and linguistics*, K. Brow (dir.), 2nd edition, Boston: Elsevier, pp. 683-685.

Ferreira, A. (2019) : « Pratiques langagières des jeunes de banlieue parisienne : problématique de la constitution d'un corpus. », *in* D. Szabó et J-P. Goudailler (dir.), *Revue d'Études Françaises*, 23, pp. 43-53.

Gadet, F. (2015): « Le style et les corpus : réflexions à partir d'un corpus de la région parisienne », in K. J. Kragh, J. Lindschouw (eds.), *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes : actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012) [organisé par l'Université de Copenhague en collaboration avec l'Académie Royale des sciences et belles-lettres du Danemark]*, Strasbourg : ELIPHI Éditions de linguistique et de philologie, pp. 339-352.

Gadet, F. (dir.), (2017): Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle, Paris: Ophrys.

Gadet, F. (2018): « MPF, revisiter les catégories descriptives à partir des données », *in* F. Gadet (dir.), *Les Métropoles francophones européennes en temps de globalisation*, Paris : Classique Garnier, pp. 111 – 126.

Gadet, F. et Guerin, E. (2016): « Construire un corpus pour des façons de parler non standard : 'Multicultural Paris French' », *Corpus*, 15, pp. 285-307.

Gachet, F., (2015): *Incises de discours rapporté et autres verbes parenthétiques. Étude grammaticale*, Paris : Champion.

Guerin, E. (2017): « Eléments pour une approche communicationnelle de la variation », *in* H. Tyne, M. Bilger, P. Cappeau et E. Guerin (dirs.) *La variation en question(s): hommage à Françoise Gadet*, Brussels: Peter Lang, pp. 57-73.

Guerin, E. et Moreno, A. (2015) : « Présence/Absence de particules d'amorce et de particules d'extension dans le discours rapporté : peut-on parler de variation ? », *Langage et société*, 154, pp. 67-82.

Koch, P. et Oesterreicher, W. (2001): « Langage oral et langage écrit », *Lexicon der romanistischen Linguistik*, 1-2, Tübingen: Max Niemeyer Verlag, pp. 584-627.

Mondada, L. (1998): «Technologies et interactions dans la fabrication du terrain du linguiste », *Cahiers de l'ILSL*, 10, pp. 39-68.

Moreno, A. et Paternostro, R. (2018): « Les parlers jeunes en région parisienne. Perspectives prosodiques, discursives et interactionnelles. », *in* F. Gadet (dir.), *Les Métropoles francophones européennes en temps de globalisation*, Paris : Classique Garnier, pp. 222-238.

Padiou, I. (à paraître) : « Etudier la variation du positionnement du chercheur sur le terrain : quel impact sur les données ? », *in* Comité d'organisation des RJC 2019 (éd.), *RJC2019 - 22èmes Rencontres des jeunes chercheurs en Sciences du Langage*, Paris, France.

Rampton, B. (2011): « From 'Multi-ethnic adolescent heteroglossia' to 'Contemporary urban vernaculars'», *Language & Communication*, 31, 4, pp.276-294.

Steinrück, M. (2010): « Le style sériel chez Aristote : arguments contre l'opposition supposée des styles paratactique et hypotactique dans la *Rhétorique* d'Aristote. », *in* M-J. Béguelin, M. Avanzi et G. Corminboeuf (éds), *La Parataxe* : *Entre dépendance et intégration*, Tome 1, Berne : Peter Lang, pp. 419-427.

Urmson, J.O. (1952): « Parenthetical verbs », *Mind*, 61, 244, pp. 480-496.

Willems, D. et Blanche-Benveniste, C. (2010): « Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais », in M. Iliescu, H. M. Siller-Runggaldier, et P. Danler (éds.), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, IV, Berlin : De Gruyter, pp. 565-579.

Willems D. (2016): « Les verbes faibles », *Encyclopédie Grammaticale du français*, [en ligne] http://encyclogram.fr, date de consultation (10/10/2018).